

GRENOBLE INP – UGA

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de la gestion financière et comptable, ouvert au titre de l'affectataire INP GRENOBLE, session 2026

L'administrateur général de Grenoble INP – UGA,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de la gestion financière et comptable, ouvert au titre de l'affectataire INP GRENOBLE, au titre de l'année 2026 :

Madame BOHN-BERTHAUD Michaela, ingénieure d'études hors classe, présidente, Grenoble Institut national polytechnique Uga, Grenoble.

Monsieur GENNAI Jhoan, ingénieur d'études hors classe cnrs, vice-président, Centre national de la recherche scientifique, Grenoble.

Madame HMIMID Fatima, ingénieure d'études de classe normale cnrs, experte, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.

Monsieur ALOI Christophe, attaché principal d'administration de l'état, Rectorat, Grenoble.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Vivien Quéma
Administrateur général
de l'Institut polytechnique de Grenoble

Fait à Grenoble, le 10/09/2026

